



# États généraux de l'alimentation, en mode LGV !

Pour ceux qui craignaient que les États Généraux de l'Alimentation n'accouchent d'une souris, force est de constater que lors de son discours à Rungis le 11 octobre 2017, Emmanuel Macron a livré un cap pour tous les acteurs de la chaîne alimentaire et proposé un nouveau modèle en phase avec les enjeux. Son premier constat est clair : mettre fin à la guerre des prix, qu'il qualifie de dérive. Les agriculteurs ne peuvent plus vivre des prix payés, "des prix anormalement bas". Fort de ce constat, Emmanuel Macron a annoncé une série de décisions concrètes. Voici les points majeurs :

### **Mise en place d'une contractualisation renouée sur la base d'un contrat proposé par les agriculteurs et non par les acheteurs.**

Il s'agit d'inverser la construction des prix en partant des coûts de production. Mais, pour cela, il nous faudra, inévitablement, calculer la marge brute d'atelier bovin en routine. En Pyrénées-Atlantiques, seulement 10 % des éleveurs connaissent leur coût de production, ils sont 70 % en Pays de Loire. Sans cela, qui pourra prétendre demain fixer un prix sur les marchés, eux ou nous ? Amis Éleveurs, à vos calechettes !

### **Incitation à la création d'organisations de producteurs plus puissantes**

Pour le Président, la contractualisation ne sera efficace que si les agriculteurs se regroupent en organisations commerciales de producteurs pour peser davantage lors des négociations. Depuis peu, les races, parfois les acteurs des bassins de productions, ont pris l'initiative de poser de nouveaux modèles de contractualisation bâtis autour de charte ou d'engagement des éleveurs. En Blonde

d'Aquitaine, au cœur du berceau, la balle est dans notre camp ! Et nous devons bâtir collectivement, avec nos OP, la visibilité de notre modèle Pyrénéen auprès du consommateur. Pour cela, trois obligations : mettre en marché des animaux de qualité homogène (fins et boucher), assurer des flux réguliers dans tous les segments-produits, et, enfin, investir collectivement dans la visibilité filière. Surtout, n'oublions jamais que c'est l'éleveur qui construit le marché, en plus de produire la viande. Le consommateur, lui, construit les flux marchand, et là, il nous faudra être beaucoup plus réactif, collectivement, pour adapter nos produits aux nouveaux modèles de consommation.

### **Enfin, dernier point, l'élévation du seuil de revente à perte (SRP).**

En clair, le Président Macron souhaite accélérer une restructuration en profondeur des filières, entre autres, vers plus de production sous signes de qualité, de bio... Comment réagira la distribution, dans ce nouveau contexte ? Quel sera la réponse du marché Européen ? Rendez-vous est donné, début 2018, pour comprendre les contours de la loi et observer les réactions des acteurs économiques de la filière.

Toutefois, on peut patienter en marchant ! La question pour nous n'est pas de changer nos modèles de productions, 70 % de nos bovins sont chartés et engagés dans une conduite d'élevage des plus « Vertueux » d'Europe. Non, il nous faut simplement défendre, tous ensemble d'une seule voix, le modèle « Blond » dominant et passer très vite à la construction de notre schéma économique filière. Ceci pour éviter de rester sur le quai de la Gare, trop souvent convaincu d'être indispensable au reste du monde ! La Ligne à Grande Vitesse s'arrête à Bordeaux, il est parfois bon, de se le rappeler...

### Vos conseillers Bovins Croissance



**Conseil économique**  
Anne Prévost  
07 89 87 33 67  
a.prevost@pa.chambagri.fr



**Conseil Béarn et Soule**  
Hugo Basta  
06 02 16 86 78  
h.basta@pa.chambagri.fr



**Conseil Est Béarn**  
Ludovic Médard  
06 77 42 16 00  
l.medard@pa.chambagri.fr



**Conseil Pays Basque**  
Marion Sainctavit  
06 77 30 99 17  
m.sainctavit@pa.chambagri.fr



**Conseil Béarn et Soule**  
Guillaume Lacoste  
06 77 46 31 25  
g.lacoste@pa.chambagri.fr



**Pesée Pays Basque**  
Frédéric Damboriena  
07 71 10 25 70  
f.damboriena@pa.chambagri.fr

### Bienvenue à Antoine Sarre !



Il rejoint l'équipe en apprentissage. Étudiant en licence professionnelle à Bernussou (12) "Conseil en élevage bovins allaitants", Antoine vient d'une région herbagère et va découvrir, dans les Pyrénées-Atlantiques, l'élevage au pays de la Blonde !



**Pesée Pays Basque**  
Clément Etchegaray  
07 70 02 80 50  
c.etchegaray@pa.chambagri.fr

### Trucs d'éleveurs - Semer les couverts, prairies et dérobées en 1 temps 1 mouvement !

Les dérobées sont un poste qui peut vite peser comptablement. Le coût moyen des optimarges 2017 est de 100 €/ha. L'élevage nécessite de la polyvalence, certains ont fait le choix de l'équipement en CUMA, d'autres ont décidé de réduire l'investissement au minimum. En voici un exemple...

« Je travaille le sol, sème de 3 à 200 kg/ha et rappuie en un seul passage grâce à mon "combiné maison" herse-semoir ». « Le tout demande très peu de puissance : un tracteur 80 CV suffit. A 8 km/h, je sème 2 ha par heure ». Coût : 1 730 €. Et le travail de fabrication maison. « J'ai opté pour un rouleau lisse, ce qui fournit un travail plus homogène ». NB : la herse sert au travail du sol le reste de l'année.



Position 1 : semoir devant la herse



Changement de position du semoir, juste avec la fourche (10 minutes)



Position 2 : semoir derrière la herse



Armature bricolée maison pour fixer le semoir devant ou derrière

Position 1  
Position 2



Entraînement du semoir par le rouleau, via la roue de vélo et la chaîne

### Cycle de Formations pour l'hiver

- **Séchage en grange** : 18 octobre.
- **Communication** : parler de son métier en public.
- **Génétique** : les secrets de la sélection génétique, Pays basque, 17 et 24 novembre 2017
- **Alimentation** :
  - les bases (6 octobre), l'engraissement (janvier), les sources de protéines (en construction),
  - la méthode OBSALIM : 10 nov. / 14-15 déc. / 25-26 jan. et 23-24 fév.
- **Approche globale** :
  - Homéopathie : 19 oct. / 30 nov. / 1<sup>er</sup> déc. / 11-12 jan. / 15-16 fév.
  - Ostéopathie :
    - Initiation, les 18 et 19 janvier 2018.
    - Perfectionnement, les 13 et 14 novembre 2017.

Contact : Alexandra Castéra : 05 59 80 70 46

Opti'Pré est édité par :



Opti'Pré est édité grâce aux financements de :



### Au sommaire de mars 2017 :

- p 1 Édito
- p 2 Trucs d'éleveurs : Semer les couverts, prairies et dérobées en 1 temps 1 mouvement
- p 3 La Blonde d'Aquitaine dans les Pyrénées-Atlantiques a enfin sa vitrine de promotion !
- p 4 Prévenir c'est agir : tous responsables face à la maladie !
- p 5 Lutte contre la BVD : une priorité pour le GDS 64
- p 6-7 Optimarges 2017 : des vérités... et des nouveautés
- p 8 Le conseil de saison

# La Blonde d'Aquitaine dans les Pyrénées-Atlantiques a enfin sa vitrine de promotion !



Balade en paysage d'éleveurs 2017

En effet, l'association Blonde Berceau de Race 64 a vu le jour en juillet dernier et elle regroupe les différents acteurs de la filière: organisations de producteurs, organisme de sélection, syndicats agricoles, Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, comices agricoles ou encore la Confrérie de la Blonde.

L'union de la filière autour de l'association permet de promouvoir la race bovine

« Blonde d'Aquitaine » au sein du département, notamment par les actions permettant d'améliorer la connaissance de la race « Blonde d'Aquitaine » et de valoriser son berceau d'origine et d'élevage situé en Pyrénées-Atlantiques. C'est en ce sens que le projet de la « Maison de la Blonde » trouve sa légitimité et s'ancre dans le contrat de ruralité de la communauté des communes de Béarn des Gaves.

Au-delà de ces avancées avec une ambition à grande échelle, l'été 2017 a été marqué également par la 4<sup>ème</sup> édition de la « Balade en paysage d'éleveurs ». Plus de 230 personnes se sont réunies à Orion pour découvrir ou redécouvrir la Blonde d'Aquitaine à travers cette journée qui a mis en valeur le patrimoine du village d'Orion mais également le monde de l'élevage au cours d'une balade, un repas et une visite d'exploitation.

Aussi, lors de la fête de la Blonde à Sauveterre-de-Béarn, la Blonde d'Aquitaine a été mise en l'honneur lors du concours de Borit par les éleveurs, en collaboration avec le maître restaurateur Yves Larroure de

l'Auberge de Relais à Bérenx. Le traditionnel pot-au-feu a été revisité de manière moderne par l'utilisation de la luzerne, base du bouillon. Aussi, des mises en bouche ont été proposées ainsi que des salaisons de boeuf, pour le plus grand plaisir des passants!

**Pour plus de renseignements :**

**Tél. : 06 07 43 49 10 ou**

**Mail : blondeberceauderace64@gm**



Blonde revisitée par un chef

## LE COIN DES PARTENAIRES

### MESSAGES DE L'EDE :

**Félicitations!** 9 % d'amélioration sur les délais de notification !  
(Naissances notifiées dans les 7 jours : 85 % en 2015 à 94 % en 2016)

**Attention!** Poids naissance: base du calcul des index Facilité de Naissance. Il est primordial de déclarer des poids exacts ou des tours de poitrine exacts. Mesurer en cm à la naissance ou peser. Sont retirés de l'indexation, les données issues d'élevages à variabilité des poids naissance trop faibles (ex: toutes les femelles 40 kg, tous les mâles 50 kg: pas d'indexation possible des taureaux).

Informations:

- Envoi des passeports de naissance: une fois par mois en bovins allaitants.
- Envoi par sms: bovins sortis à notifier en urgence pour respecter le délai de 7 jours (*validez votre numéro de téléphone auprès de l'EDE*).
- Les rééditions de passeport peuvent être obtenues gratuitement sur simple envoi des passeports erronés.

### Une Fédération toute neuve :

C'est avec plaisir que le bureau Bovins Croissance vous annonce la naissance de la Fédération Régionale Bovins Croissance Nouvelle Aquitaine, née de la volonté des élus de construire l'outil fédérateur au service de l'éleveur. Elle comprend 11 organismes, 52 salariés et 2 230 éleveurs-adhérents et assurera le suivi du 1/4 du cheptel Français en VA4. Sa volonté, être acteur dans l'impulsion des projets filière régionale en lien direct avec France Conseil Élevage, mais aussi former, défendre et élever la qualité de nos agents de contrôle de performance. Nous lui souhaitons une longue vie au service de l'élevage régional!

### Auriva/Gen'Adour/Sorelis :

Les nouveaux taureaux du catalogue Auriva sont sortis (évaluation qualités maternelles entre autres):  
rdv sur le site [www.auriva-elevage.fr](http://www.auriva-elevage.fr)

### Syndicat blond 64 :

Félicitations aux éleveurs du GAEC BARRY, EARL LOU SAMSOU et Pascal JOCOU pour avoir parcouru plus de 1 000 km pour défendre les couleurs du berceau 64 au National Blond de SEDAN 2017.



Éviter toute contamination des veaux

## Prévenir c'est agir : tous responsables face à la maladie !

« J'ai acheté un veau pour mettre au pis d'une vache qui a perdu le sien... Ça n'a pas loupé, toute l'étable s'est mise à tousser... ».

Pour éviter ce genre de problèmes, trois outils de biosécurité sont à la disposition des éleveurs : les contrôles à l'introduction, le billet de garantie conventionnelle et la quarantaine.

### Les contrôles à l'introduction

D'abord, un petit rappel des maladies règlementées (IBR, tuberculose, brucellose), à dépistage obligatoire et les tests recommandés par le GDS :

CATÉGORIE DU BOVIN	TESTS À RÉALISER	
	OBLIGATOIRES	RECOMMANDES
Tous les bovins	Sérologie IBR	BVD par technique PCR, pris en charge à 100 % pour les adhérents du GDS 64
En + pour les bovins de + 6 semaines	Tuberculation (si délai de transfert > 6 jours ou élevage acheteur classé à risque pour fort taux de rotation)	
En + pour les bovins de + 6 mois		Sérologie Besnoitiose
En + pour les bovins de + 18 mois		Sérologie Paratuberculose Sérologie Néosporose
En + pour les bovins de + 24 mois	Sérologie Brucellose (si délai de transfert > 6 jours)	
En + pour les femelles gestantes etsuitées		Sérologie néosporose Sérologie BVD (si positif, prévoir analyse BVD par PCR sur le veau à la naissance)

NB : les contrôles peuvent être réalisés chez le vendeur si le transport est maîtrisé (transport direct, maxi 24 h, sans rupture de charge, sans contacts avec d'autres bovins, véhicule propre et désinfecté).

### Vice rédhibitoire et billet de garantie conventionnelle

La vente d'un animal atteint d'une maladie règlementée peut être annulée pour cause de vice rédhibitoire. En revanche, cette garantie ne s'applique pas pour les maladies non règlementées : l'éleveur vendeur n'est donc pas obligé de reprendre l'animal positif. Toutefois, un recours existe au travers du « billet de garantie conventionnelle » : il s'agit d'un contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur qui précise les conditions de reprise de l'animal. Ce document est disponible sur simple demande auprès du GDS ou de la DDPP.

### Stopper les germes à l'entrée... et au retour!

Pour éviter de contaminer toute l'étable à l'arrivée d'un nouveau pensionnaire, l'efficacité d'une quarantaine stricte (isolement

de tout autre bovin sans contacts possibles) n'est plus à démontrer. Cette mesure est une notion bien connue de tous et pourtant bien peu pratiquée!!! L'isolement physique permet à l'animal de s'habituer progressivement au microbisme de son nouvel élevage, d'exprimer des symptômes s'il est porteur de maladie, voire même de s'immuniser.

Pour réaliser la quarantaine, on peut utiliser un local spécifique, une vieille étable, un pré isolé et, parfois même, un local avec des animaux de réforme. Le box de quarantaine est utilisé à l'introduction d'animaux achetés, mais également au retour d'un concours ou pâturage collectif, lors d'un mélange accidentel d'animaux ou lorsqu'un animal est malade, s'il n'y a pas de box d'infirmerie (sous conditions que l'animal en question ne soit pas en contact immédiat avec d'autres bovins sains).

Côté aménagement, il faut assurer l'accès à l'eau, au fourrage et au concentré. Si possible, les animaux qui y sont logés doivent avoir un contact visuel ou olfactif avec le troupeau, les bovins sont des animaux grégaires. Le local est nettoyé et désinfecté après le départ des animaux.



L'importance de la quarantaine

### Lutte contre la BVD : une priorité pour le GDS 64



La BVD est une maladie virale dont on parle de plus en plus, dont les conséquences économiques sont fortes et pour laquelle un plan national va rapidement être mis en place.

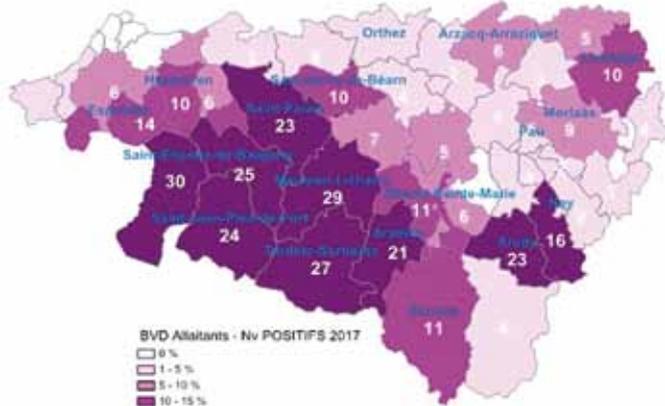
#### Quel impact sur l'élevage ?

Lorsque la maladie s'exprime sur un cheptel, les signes cliniques sont variés. On peut observer de nombreux retours en chaleur, des avortements (résultats de reproduction détériorés), des naissances de veaux malformés (mortalités) ainsi que des épisodes de diarrhées néonatales et/ou de problèmes respiratoires (morbidité) sur les veaux, induits par une baisse générale de l'immunité.

#### Que faire en cas de contamination ?

Lorsque la maladie est diagnostiquée, un plan de lutte peut être proposé par le GDS. Il consiste à protéger le plus rapidement possible le troupeau reproducteur par le biais d'une vaccination de l'ensemble de ces bovins et à effectuer une recherche et une élimination rapide des bovins IPI durant un an après la date de vaccination. Il est primordial que le plan soit suivi dans son intégralité pour obtenir un assainissement rapide en limitant le nombre de pertes.

#### Se protéger



Le virus se transmet essentiellement par contact ou proximité. Les mesures de prévention sont :

- éviter le contact avec les animaux des troupeaux voisins (double-clôtures, tour de pâturage...),
- contrôle des animaux avant introduction dans le troupeau (pris en charge à 100 % pour les adhérents GDS),
- vigilance pour les transhumants,
- pédiluve ou surbottes pour les intervenants extérieurs.

#### Immunité

L'animal contaminé développe, en deux à trois semaines, des anticorps spécifiques et s'immunise sur du long terme contre la maladie.

#### Analyses

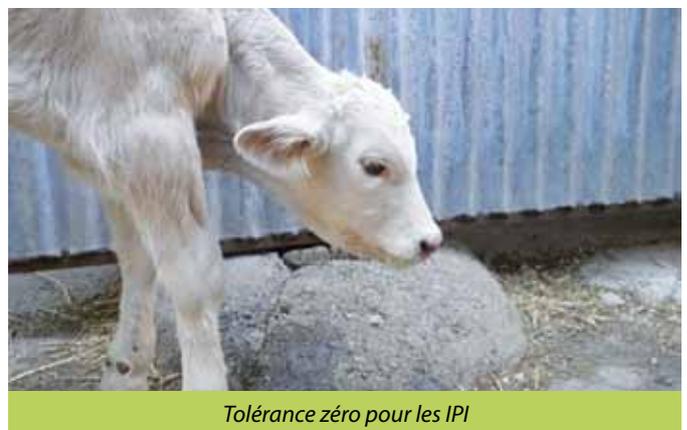
Deux types d'analyses peuvent être pratiquées :

- virologie (par PCR) : on recherche la présence du virus BVD au moment de la prise de sang. Si le test est positif, l'animal est en cours d'infection, il représente un risque pour les autres animaux. Un animal immunisé, ou n'ayant jamais rencontré le virus, est négatif en virologie. Les IPI restent toujours positifs en virologie.

- sérologie : on recherche les anticorps anti-BVD dans le sang. Cette méthode d'analyse permet de détecter une trace du passage du virus. Si le test est positif, l'animal est immunisé, il a déjà été en contact avec la maladie. Par conséquent, il peut être gardé au sein du troupeau (attention cependant aux femelles gestantes chez qui il sera nécessaire de contrôler le veau à la naissance). Les IPI sont toujours négatifs en sérologie, ils ne développent pas d'anticorps.

#### La clef : les IPI. À éliminer au plus vite !

Infecté Permanent Immunotolérant, les IPI contiennent le virus en eux et vivent avec. Qualifiés de "bombe à virus", ils l'excrètent massivement toute leur vie. Leur présence renforce le phénomène d'immunodépression sur les jeunes, favorisant les épisodes de mortalités et morbidités (pendant les épisodes de grippe ou diarrhées néonatales). Ce sont les veaux contaminés pendant la gestation (entre le 2<sup>ème</sup> et le 5<sup>ème</sup> mois). Ils ne développent pas d'anticorps car leur organisme ne reconnaît pas le virus comme étranger, à cause du contact précoce à travers le placenta. Parfois reconnaissable à leur aspect (veau chétif, croissance faible, vilain poil...), les IPI peuvent aussi présenter un aspect et une croissance normale. Le dépistage des veaux à naître pendant 8 mois après passage de la BVD, et l'élimination systématique des IPI est indispensable pour l'assainissement du troupeau.



Tolérance zéro pour les IPI

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter votre vétérinaire ainsi que les techniciens du GDS 64.

M<sup>lle</sup> LOPES Laura et M. LASSERRE Ludovic au 05 59 80 70 04.

## **Optimarges 2017 : des vérités... et des nouveautés**

Initiée depuis deux ans maintenant, la prestation Optimarge permet aux éleveurs qui le souhaitent de disposer d'un éclairage complet sur le niveau de rentabilité de leur atelier bovin viande... et surtout d'en analyser les pistes de progrès!

La "cuvée 2017" amène son lot de confirmations "structurelles" mais aussi d'importantes nouveautés conjoncturelles.

### **Un groupe hétérogène malgré les apparences**

L'échantillon 2017 affiche une homogénéité apparente: tous les élevages sont, en effet, "naisseur" (vente majoritaire de broutards). Pour autant, les contextes d'exploitation sont une nouvelle fois diversifiés: - des dimensions structurelles et des taux de spécialisation bovine, très disparates: les effectifs de vaches et les surfaces destinées aux bovins varient en effet de 1 à 6! - des rentabilités très "éclatées", résultants de niveaux de performance très hétérogènes... et d'itinéraires très diversifiés dans la valorisation des animaux (taux de finition des réformes, orientation "broutards" ou "veaux de boucherie", ventes de

reproducteurs): la marge brute d'atelier varie... du simple au quintuple entre les élevages!

### **Un contexte 2016 difficile**

La douzaine d'optimarges réalisées à ce jour portent sur l'exercice comptable 2016. Une année "compliquée", marquée par des tensions sur les marchés de la viande et des conditions climatiques contrastées. Baisse des prix de la viande (de 1 à 5 % selon les catégories), hausse des coûts alimentaires (+5 à 9 % selon les systèmes), chute du revenu des ateliers "maïs vente" expliquent des baisses de revenus d'exploitation variant de 5 % à plus de 30 %, selon les systèmes Blonds du réseau références en Aquitaine... Mais, pour autant, ni "sinistrose" ni fatalisme! Près du tiers des élevages suivis s'approchent malgré tout (ou dépassent) la marge d'atelier des fermes de référence, grâce à leur technicité.

### **Rentabilité des élevages: l'impératif de maîtrise des fondamentaux se confirme...**

Une fois de plus, marge d'atelier et production brute de viande vive (PBVV = quantité de viande produite pendant l'exercice) sont les deux critères les plus fortement corrélés... mais aussi les plus dispersés entre les élevages! À 64 000 €, la moyenne du groupe présente une marge de progrès de 30 % par rapport aux fermes de référence: un challenge à relever! Cet écart repose pour l'essentiel sur les trois

leviers de rentabilité, habituellement observés chaque année dans nos analyses de groupes d'éleveurs:

**La productivité animale**, que l'on mesure à travers le ratio PBVV/UGB. À 260 kg vifs en moyenne, l'écart aux références est de plus de 30 kg. Les leviers techniques sont les suivants: cyclicité (IVV moyen du groupe à 419 jours, soit 1,5 cycle à gagner), génétique (compromis à rechercher entre qualités "élevage" et performances bouchères) et... la mortalité des veaux, dont la moyenne, supérieure à 11 %, est en hausse cette année.

**L'organisation / productivité du travail**, mesurée à travers la PBVV/UMO ou le nombre d'UGB/UMO. Fortement hétérogène (plus de 40 % d'écart autour de la moyenne) et inférieure aux références (20 % de marge de progrès), cette thématique est fondamentale pour la "vivabilité" du métier, avec des réflexions à mener sur tous les points d'astreinte: saisons de vélages, conduite des broutards, distribution alimentaire...

**La conduite et le coût alimentaire**. Le coût alimentaire / UGB (et le coût des concentrés /UGB) varie de 1 à 6 entre élevages. Les leviers techniques reposent avant tout sur la valorisation des prairies (durée et conduite dynamique en pâturage, stades de fauche et valeur alimentaire UF et PDI des fourrages). Les dérobées, plus coûteuses, sont à privilégier dans les contextes intensifs, à chargement élevé (plus de 1,8 UGB/ha).

En outre, les charges de structure/ha varient également dans de fortes proportions. Essentiellement portées par le poste "matériel et mécanisation", elles doivent désormais être également intégrées dans un conseil sur la rentabilité.

*Vous êtes intéressé, nous pouvons vous accompagner pour mieux maîtriser votre rentabilité.*



## Deux thématiques nouvelles en 2016 :

Au-delà de ces trois (ou quatre) leviers classiques de rentabilité, la conjoncture 2016 amène deux nouveaux facteurs de variabilité :

- La mortalité des veaux : en hausse sensible au niveau départemental depuis plus de trois campagnes, elle traduit des statuts sanitaires d'élevages de moins en moins maîtrisés, à relier en premier lieu à des éléments de conduite (alimentation des gestantes et des mères, qualités des colostrums, conditions de vêlage, logement et allotement des veaux, hygiène et ambiance des bâtiments)... avant d'aborder une solution médicamenteuse, parfois aussi peu durable que coûteuse.

- La valorisation commerciale des animaux : conséquence directe des difficultés sur les marchés, les prix des animaux s'écartent entre les élevages, dans toutes les catégories. Il est plus que jamais impératif de répondre aux exigences du marché (âge, poids, conformation, période, couleur et niveau de gras selon les catégories). Elle se mesure à travers le prix au kg vif vendu, qui varie de façon inédite de 1,30 € entre naisseurs, confirmant l'hétérogénéité croissante des prix sur le terrain.

	moy groupe	mini	maxi	référence	écart groupe/réf	dispersion groupe (écarttype/moy)
MB /UMO	54 000 €	21 733 €	81 905 €	74 875 €	-28 %	36 %
MB/UGB	654 €	468 €	1 076 €	822 €	-18 %	28 %
PBVV/UGB	260	157	353	292	-11 %	25 %
IVV	419 j	374 j	465 j	386 j	9 %	9 %
mortalité veaux	12 %	5 %	20 %	8 %	50 %	37 %
prix moyen du kg vif vendu	3,13 €	2,49 €	3,76 %	3,17 €	- 1,3 %	12 %
coût du concentré/ugb	177 €	50 €	303 €	235 € (élevé)	- 25 %	52 %

Synthèse des premiers résultats Optimarges 2017

## Observatoire économique des prix en Pyrénées-Atlantiques

Catégorie commerciale	Cours produits finis	Cours du vif	Évaluation 2016 / 2015
vache et gén. boucherie labellisables	4,88 €/kg carc		↗
vaches boucherie <b>non</b> labellisables	4,14 €/kg carc		↗
réformes laitières	2,56 €/kg carc		↗
jeunes bovins	4,17 €/kg carc		=
veaux sous la mère	7,06 €/kg carc		↘
broutards		973 €/tête	=
broutardes		772 €/tête	↗
réformes maigres		1 249 €/tête	↘

Source : Observatoire CA64 - prix nets éleveurs fournis par les 3 OP départementales 2<sup>e</sup> trimestre 2017.

### Synthèse de la conjoncture : faits marquants

- **Femelles de boucherie** : un marché qui commence à se fluidifier : achats de viande de Bœuf en belle progression jusqu'à mi-mai (+3.6 % sur 1 mois), avant d'amorcer une baisse saisonnière estivale. Des carcasses plus légères qu'en 2016 (2016 : nombreux reports sur pied dus à l'engorgement du marché).
- **Veaux sous la mère** : amorce précoce de la baisse saisonnière des cours... avec toujours de grands écarts de prix.
- **Jeunes bovins** : les cours se tiennent. Le marché français apparaît bien plus fluide que l'an dernier.
- **Broutards** : marché stable, hausse saisonnière : demande relativement dynamique des exportateurs. Cependant, certains acheteurs s'orientent sur des veaux alourdis et/ou plus âgés (coûts de production en ferme plus élevés).

# Nous connaître

## Le conseil de saison

### Soutien du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, une enveloppe de 500 000 € pour l'élevage allaitant : une ambition collective au service de l'éleveur.

La profession, sous l'impulsion de la Fédération Régionale Bovins Croissance, a alerté le Conseil Régional sur la nécessité de construire un plan ambitieux pour sensibiliser aux outils de rentabilité en élevage allaitant. Aujourd'hui, seul 1 éleveur sur 10 calcule ses marges économiques.

"Malheureusement, on confond trop souvent rentabilité et trésorerie..." "Si le compte en Banque est rouge, c'est toujours la faute aux vaches, jamais celle du tracteur tout neuf qui est au fond du hangar..."

#### Un dispositif concerté

La chambre d'agriculture a mis en place un partenariat avec les OP (Lur Berri, Euralis bovins et Elvea64), les coopératives d'insémination (EGIA, Sorelis et Gen'adour) le GDS et le GTV.

Le but est de mutualiser les métiers et compétences pour améliorer la qualité du conseil.

Ce dispositif bénéficie d'un soutien financier de la Région Nouvelle Aquitaine (dossier en attente de validation).

#### Une démarche de progression

Ainsi, sous réserve d'éligibilité technique au dispositif, les éleveurs pourront bénéficier de 7 visites d'appui technique. Suite à un diagnostic technico-économique approfondi (en 3 visites), un plan d'action, avec choix des intervenants, est construit par le technicien Bovins Croissance et l'éleveur (par exemple, travailler sur la disponibilité de la main d'œuvre par la réorganisation des vèlages, gagner en productivité par réalisation de diagnostics de gestation, etc...).

#### Un accompagnement sur la durée

Pour assurer le suivi de la réalisation de ces mesures, 4 visites de suivi (bovins croissance ou partenaire adéquat: inséminateur, vétérinaire, technicien OP...) sont également subventionnées. Le délai d'intervention est de 18 mois au total.

En fin de dispositif, un bilan sera réalisé par l'éleveur et son technicien Bovins Croissance, afin de mesurer les progrès réalisés et l'éventuel besoin d'accompagnement.



Épanouir le potentiel de son élevage

#### Un coût minime

Le chèque conseil est facturé 100 € à l'éleveur (pour un coût global d'intervention supérieur à 1 000 €), déductibles de la cotisation bovins croissance, grâce à une prise en charge de 7 visites par le Conseil Régional.

*Pour vérifier votre éligibilité, demander des précisions et vous inscrire, contactez Alexandra Castéra au 05 59 80 70 46.*

### Paroles de techniciens : « La rentabilité à travers notre métier, c'est... »

**Frédéric :** Mesurer des performances fiables, en toute sécurité.

**Clément :** Collecter les poids dans le calme, avec efficacité.

**Marion :** Par un regard extérieur, apporter le recul nécessaire pour une conduite d'atelier optimisée.

**Hugo :** Guider l'éleveur dans ses choix génétiques pour assurer une production de l'élevage adaptée au marché.

**Ludovic :** Accompagner l'éleveur dans la gestion de la reproduction du troupeau pour permettre une bonne productivité.

**Guillaume :** Co-construire une conduite alimentaire cohérente pour un système d'exploitation efficient.

**Anne :** Vérifier la performance économique pour maîtriser la rentabilité.

**INNOV' ACTION**

#### Quatre garçons dans le vent

Techniques, dynamiques, innovants, quatre jeunes éleveurs des coteaux du Piémont mutualisent matériel, expériences et organisation. Pour témoigner des avantages concrets de cette émulation, ils vous accueillent à Lasseube, jeudi 16 novembre à 13h30.



Bovins Croissance vous proposera **deux ateliers** co-animés par les éleveurs et les techniciens :



#### **Matériel : mutualisé et choisi pour réduire les charges**

Matériel de fenaison / organisation des chantiers mutualisés / diagnostic et conseil sur le parc matériel.

Avec l'animateur de la FDCUMA Guillaume Tranquart.

#### **Reproduction : une stratégie efficace pour rendre le métier plus viable**

Mise en place de saisons de vèlage / réunions entre éleveurs / Outils de suivi et alerte reproduction.

Avec l'inséminateur de Sorelis Jean-Luc Peyrette



FERMES OUVERTES